

RESTAURATION ET INTERNAT RÉSIDENCE QUÉBEC

LA RÉSIDENCE QUÉBEC

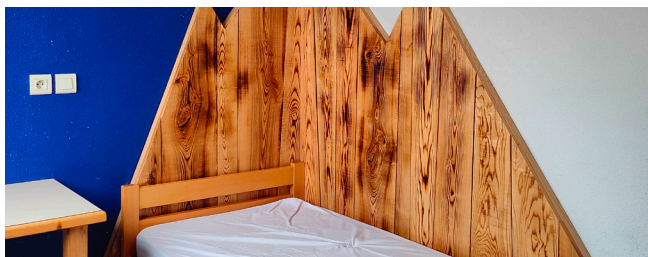
BTP CFA Sarthe gère un hébergement d'une capacité d'accueil de 74 places : 23 chambres individuelles (dont 2 chambres adaptées pour l'accueil des personnes à mobilité réduite), 17 chambres triples. Toutes les chambres sont équipées de douches et de lavabos.

Le travail individuel est possible dans chaque chambre. Les chambres sont attribuées par affinités le lundi soir. La surveillance de la nuit est assurée dès 22h30 par le personnel d'une agence de surveillance.

LES ACTIVITÉS

Le foyer accueille les apprenants entre 12h30 et 13h30, puis entre 16h30 et 22h30. Au sein du foyer, les jeunes peuvent se détendre pendant la coupure de midi et le soir après les cours. Diverses activités récréatives sont proposées : ping-pong, billard, baby-foot.

Les apprenants peuvent également profiter d'un coin lecture et d'un coin télé. Pour proposer un hébergement de qualité adapté aux besoins des apprenants, la Résidence Québec est dotée du Wi-Fi.



AIDE MOBILI-JEUNE

L'aide « mobili-jeune » est une subvention qui permet de financer le loyer de l'alternant jusqu'à 100 € maximum chaque mois, sous conditions (revenus, rapprochement de l'entreprise ou double loyer).

Rendez-vous sur mobilijeune.actionlogement.fr pour tester votre éligibilité.

L'aide « mobili-jeune » s'adresse aux jeunes de moins de 30 ans, en formation en alternance (sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation).

LA RESTAURATION

Le centre de formation du bâtiment a mis en place une « restauration durable » pour un service de qualité visant un meilleur équilibre alimentaire, le développement de nouvelles filières de production de qualité sur le territoire et l'optimisation des déchets. Les produits en majorité frais sont cuisinés sur place.

Pour le passage au self, les apprenants doivent se munir d'une carte magnétique rechargeable*. Cette carte doit être approvisionnée chaque lundi, par chèque, carte bancaire ou espèces.

* coût : 3,50 € TTC

Tarifs jusqu'au 31 décembre 2026

LE MATIN (du mardi au vendredi)

Petit Déjeuner

Boisson chaude + jus d'orange ou produit laitier + baguette fraîche + beurre + confiture ou Nutella

1,77 €

Petit Déjeuner Express

Boisson chaude ou froide + viennoiserie

1,12 €

A EMPORTER

Viennoiserie (à la pause de 10h)

Croissant ou pain au chocolat

1,06 €

Snack n°1

Hamburger « maison » ou sandwich froid + frites + boisson

7,00 €

Snack n°2

Hamburger « maison » ou sandwich froid + frites + dessert + boisson

7,40 €

AU RESTAURANT

Déjeuner

Hors d'œuvre + plat garni + fromage + dessert ou

Plat garni + fromage + hors d'œuvre ou dessert + boisson

7,96 €

Déjeuner Entracte

Hors d'œuvre ou dessert + plat garni

6,90 €

Dîner Light

Hors d'œuvre ou dessert + plat garni

6,75 €

Dîner

Hors d'œuvre + plat garni + dessert

7,10 €



MODALITÉS D'INSCRIPTION

Pour activer votre réservation à la Résidence Québec, vous devez nous retourner rapidement le coupon ci-dessous dûment rempli et signé, accompagné de **la totalité des frais d'internat**. Le règlement des frais est payable en 3 chèques libellés à l'ordre de « BTP CFA SARTHE ».

Pour plus d'informations, contactez Damien BRECHE au 02 43 39 92 95.
Ou par email à : contact-72@btpcfa-pdl.com.

Le paiement s'effectue en 3 règlements

Septembre 2025 - Janvier 2026 - Avril 2026

Les tarifs de l'internat correspondent à un forfait annuel et n'incluent pas la restauration.

	SEPTEMBRE	JANVIER	AVRIL
Apprentis en CAP et BP 1 ^{ère} année	392 €	392 €	392 €
Apprentis en CAP et BP 2 ^{ème} année + Certificat de spécialisation	336 €	336 €	336 €
Titre Professionnel	364 €	364 €	364 €

Un chèque de caution de 150 € (restitué en fin d'année de formation, sauf en cas de dégradation ou de compte hébergement débiteur).

Faute de paiement en totalité, l'inscription à l'internat ne sera pas validée.



La qualité d'interne ne pourra en aucun cas être modifiée au cours de l'année de formation, ni donner lieu à remboursement, sauf en cas de rupture de contrat.

Les internes mineurs doivent **obligatoirement prendre leur dîner au centre de formation.**

POUR INFORMATION

Les apprenants internes devront apporter chaque lundi obligatoirement :

- Un drap + un drap housse (dimension 90 X 190),
- Un cadenas,
- Une serviette,
- Un ou plusieurs cintres,
- Une taie d'oreiller,
- Un pyjama,
- Un gant et le nécessaire de toilette.

Par mesure d'hygiène, aucun apprenant ne pourra dormir directement sur la literie.

En cas d'oubli, l'apprenant se verra proposer une location à raison de 10 €.

Arrivée au centre le lundi matin : les apprenants internes devront déposer les sacs à la bagagerie de la Résidence Québec. Ils pourront effectuer le règlement des repas au self.

COUPON D'INSCRIPTION À L'INTERNAT - 2025/2026

À renvoyer à **BTP CFA Sarthe** - 15 rue du Ribay, 72018 LE MANS CEDEX 2

Prénom et Nom :

Date de naissance :

Nom du Responsable Légal :

Adresse :

Code Postal :

Commune :

Téléphone :

E-mail :

CAP BP Certificat de spécialisation Titre Professionnel
1^{ère} année 2^{ème} année

Formation :

DATE :

SIGNATURE :

BTP CFA PAYS DE LA LOIRE traite les données nécessaires à votre inscription à l'internat dans le cadre de son intérêt légitime.
Dans le cas où votre inscription à l'internat est confirmée et pour en savoir plus sur le traitement de vos données et les droits dont vous disposez, [cliquez ici](#).